

DÉFENDRE

Droit du Travail niveau 2

Public concerné

Adhérents
Droit du travail
niveau 1 Requis

3 jours



Objectif de la formation

Acquérir les bases pour être autonome et en capacité pratique à assister un salarié dans le cadre d'une procédure disciplinaire ou d'une procédure de licenciement. Monter et défendre un dossier devant la juridiction Prud'homale.

Programme

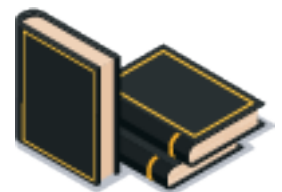
- Définition de la défense du salarié et la vision de la CFTC
- Les fautes, les sanctions disciplinaires et les indemnités
- L'assistance du salarié le jour de l'entretien préalable, préparation de l'entretien et étude des documents
- Le Conseil des Prud'hommes : définition, rôle, constitution d'un dossier, mises en situation de la rédaction d'une saisine
- La place du Conseil de Prud'hommes dans l'organisation judiciaire
- Les règles essentielles d'un procès prud'homal
- Reconstitution de l'itinéraire d'une affaire prud'homale : saisine du CPH, bureau de conciliation, bureau de jugement, référé

Dates

01 au 03 mars 2021

31 mai au 02 juin 2022

29 novembre au 01 décembre 2022



Service Formation CFTC-CSFV - 34 Quai de la Loire 75019 Paris
01 46 07 65 65 - formation@csfv.fr - www.csfv.fr

 *La Vie à Défendre*
CFTC-CSFV
Fédération des Syndicats Commerce,
Services et Force de Vente